

Termes de Référence (TDR) pour le Recrutement d'un Consultant pour l'Appui Technique à l'Élaboration des Modules de Formation sur le Thème "Droit à la Santé Sexuelle"

Contexte :

Le respect des droits à la santé sexuelle et reproductive (SSR) se positionne comme un impératif incontournable, intrinsèquement lié à la dignité humaine et à un bien-être global, englobant les dimensions physique, affective, mentale et sociale. Ces droits, consacrés au niveau de divers traités internationaux depuis la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) en 1994¹, sont particulièrement cruciaux pour les populations clés et les jeunes dans leur diversité, qui font souvent face à des obstacles supplémentaires dans l'accès aux services de SSR.

En effet, la notion des droits en matière de santé sexuelle et reproductive (SSR) des femmes et des hommes, sans discrimination liée à l'âge, la situation matrimoniale ou autres circonstances a été formulée lors de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD), tenue au Caire en 1994. Ces droits concernant l'accès universel à l'information, à l'éducation et aux services de la SSR revêtent une importance essentielle et sont adoptés à l'échelle internationale comme un objectif nécessaire pour jouir du meilleur état en SSR.

Dans ce sens, des actions d'ampleur ont été menées pour assurer ces droits en SSR. Néanmoins, malgré les progrès remarquables accomplis, depuis plus de 25 ans, la mise en œuvre du programme d'action de la CIPD se heurte à plusieurs défis relatifs aux politiques, aux ressources humaines, à l'offre de soins et à d'autres déterminants. Depuis des décennies, le Maroc a adhéré aux différentes initiatives internationales qui visent l'amélioration de la santé de la population en général et de la SSR en particulier. Il a inscrit la SSR dans ses politiques sanitaires depuis la CIPD jusqu'à la stratégie mondiale pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents pour la période 2016-2030, les Objectifs du Développement Durable (ODD) et plus récemment la déclaration de Nairobi sur la CIPD25 en 2019, qui ont fixé parmi leurs buts celui de parvenir à un accès universel aux services de SSR dans le cadre d'une couverture sanitaire universelle.

Le Maroc a enregistré des avancées notables dans l'accès aux droits à la santé sexuelle et reproductive, avec l'adoption du concept de SSR au Maghreb. Malgré ces progrès, notamment en matière de planification familiale, de suivi prénatal et de réduction de la mortalité maternelle. Cependant, ces avancées n'ont pas bénéficié de manière équitable à tous les segments de la population. La mortalité maternelle persiste comme un défi majeur, particulièrement dans les zones rurales, comptant 482 décès annuels liés à la grossesse.² La Stratégie Nationale de la

¹ Irene Capelli, « Les enjeux et les déclinaisons de la notion de « santé sexuelle et reproductive » au Maroc. Réflexions à partir du cas des grossesses hors mariage », *L'Année du Maghreb*, n° 17 (13 novembre 2017): 83-99, <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.3191>.

² UNFPA Maroc. « Droits En Matière de Santé Sexuelle et Reproductive », 3 octobre 2016. <https://morocco.unfpa.org/fr/node/22571>.

Santé Sexuelle et de la Reproduction (2021-2030) souligne l'importance accordée par le ministère de la Santé à ces droits.³

Les populations clés - incluant les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, les travailleur.se.s du sexe, les usager.ère.s de drogues, les personnes transgenres, et les personnes vivant avec le VIH - ainsi que les jeunes dans leur diversité, restent souvent en marge des services de SSR traditionnels.

Ces groupes font face à des défis spécifiques tels que la stigmatisation, la discrimination, les barrières légales et socioculturelles, qui entravent leur accès aux services de SSR. Par exemple, les jeunes non mariés peuvent rencontrer des difficultés pour accéder à des services de contraception ou à des informations sur la santé sexuelle. Les travailleur.se.s du sexe peuvent hésiter à consulter par peur de jugement ou de poursuites légales. Les personnes LGBTQI+ peuvent faire face à des services de santé non adaptés à leurs besoins spécifiques.

Des défis persistent, tels que l'augmentation des femmes non mariées en âge de reproduction et le risque accru de fécondité précoce. Les cancers du sein et du col utérin demeurent des problématiques majeures. L'accès limité à l'information pour les jeunes, les mariages d'enfants et la violence domestique accentuent les problèmes de santé sexuelle et reproductive, avec une prévalence de 52% de violence domestique en 2019.⁴

Le respect des droits humains en matière de santé sexuelle et reproductive revêt une importance cruciale, avec la perspective de genre émergente. Cette approche offre des outils essentiels pour comprendre les enjeux de santé liés à la reproduction, favorisant des décisions informées, l'égalité et le développement humain durable.

En consolidant la compréhension et l'application du concept de "Droit à la Santé Sexuelle", cette démarche pose les fondations nécessaires pour le développement futur de services différenciés et adaptés surtout destinés aux populations les plus vulnérables à l'infection au VIH. L'objectif est de créer un socle de connaissances et de compétences permettant aux organisations œuvrant dans le domaine de la lutte contre le Sida, de mieux répondre aux besoins spécifiques des populations clés et des jeunes, tout en s'inscrivant dans une perspective plus large de droits humains en matière de SSR. Cette approche vise à ne laisser personne pour compte et à combler les lacunes existantes dans l'accès aux services de SSR pour les groupes les plus vulnérables et marginalisés.

Dans ce contexte, l'Association de Lutte Contre le Sida (ALCS), à travers son comité de coordination et de suivi de la subvention régionale multi-pays regroupant la plupart des associations et réseaux travaillant dans le domaine de la lutte contre le Sida, aspire à renforcer les actions de sensibilisation et de formation sur le "Droit à la Santé Sexuelle". Le recrutement

³ « SNSSR 2021-2030.pdf ». Consulté le 10 janvier 2024. <https://www.sante.gov.ma/Documents/2023/04/SNSSR%202021-2030.pdf>.

⁴ HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN. « Rapport global VAW 2019 final ». *Enquête Nationale sur la violence à l'encontre des Femmes et des Hommes 2019*, s. d.

d'un consultant qualifié est envisagé pour élaborer des modules de formation, animer un atelier de validation des modules, et former des formateurs d'ONG communautaires.

Outre l'ALCS, le collectif englobe un réseau d'associations thématiques nationales tels que l'Association Hasnouna de Soutien aux Usagers de drogues (AHSUD), l'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF), l'Association Marocaine de Solidarité et de Développement (AMSED), l'Association de Sud contre le Sida (ASCS), l'Association nationale de Réduction des Risques (RdR-Maroc), la Coalition internationale pour la préparation au traitement (ITPC-MENA), et les réseaux Atyaf, Nawara et SIBA. Tous ces acteur.trice.s ont un ancrage communautaire, qui s'appuient mutuellement, qui partent d'une vision commune tout en gardent leurs singularités visant à travers cette consultation à renforcer collectivement les initiatives en faveur de la santé sexuelle et reproductive, mettant l'accent sur le rôle crucial de la société civile dans le contexte spécifique du Maroc.

Objectifs Précis de la Consultation :

Le (a) consultant (e) aura pour mission de développer des modules de formation en mode « face to face » sur « le Droit à la Santé Sexuelle » au profit des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de la SSR et la lutte contre le VIH. Le (a) consultant (e) doit tenir compte des éléments suivants :

- La création d'un guide de modules de formation visant à intégrer la notion de "Droit à la Santé Sexuelle" dans le quotidien des ONG opérant dans la sphère de la subvention régionale adaptés au contexte national actuel ;
- Ce guide permettra d'analyser l'impact des interventions basées sur le Droit à la Santé Sexuelle de la société civile, tout en identifiant les forces, les lacunes, et les opportunités pour renforcer cette thématique au sein des programmes de lutte contre le VIH. Une attention particulière sera accordée aux actions de la société civile dans ce contexte.

Profil Attendu du Consultant

Le/La consultant.e devrait démontrer :

- Une compréhension approfondie du contexte marocain et des organisations de la société civile impliquées dans la lutte contre le Sida,
- Une expertise avérée dans le domaine des droits à la santé sexuelle.
- Une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans l'ingénierie des formations, démontrant une expertise avérée dans la conception et la mise en œuvre de programmes de formation pertinents et impactants.
- Une maîtrise parfaite de l'arabe et du français, accompagnée d'excellentes compétences rédactionnelles dans les deux langues.
- Une expérience solide dans l'élaboration de modules de formation et la facilitation d'ateliers de validation.
- Des compétences avancées en communication et en facilitation, en tenant compte des spécificités du contexte marocain.

- Une connaissance approfondie des enjeux liés à la santé sexuelle, en particulier dans les contextes communautaires et de lutte contre le VIH, est essentielle.
- En cas de parité entre les candidats, l'appartenance à un groupe de personnes clés ou le statut de Personne Vivant avec le VIH est un atout, soulignant une sensibilité accrue à la thématique.

Activités à réaliser par le/la consultant(e) :

Le (a) consultant(e) travaillera en étroite collaboration avec le comité de pilotage de cette consultation. Il/elle aura comme missions de :

- Effectuer une analyse approfondie de la situation relative à l'appropriation du thème "Droit à la Santé Sexuelle" par les organisations non gouvernementales nationales, en identifiant les bonnes pratiques tant au niveau national qu'international.
- Conduire des entretiens avec les diverses organisations du collectif communautaire impliqué dans la mise en œuvre des activités de la subvention régionale, afin de recueillir les défis et les contraintes auxquels elles font face dans la promotion du "Droit à la Santé Sexuelle".
- Entamer des discussions avec les parties prenantes concernées par la question du "Droit à la Santé Sexuelle".
- Élaborer un kit de formation sur le thème du "Droit à la Santé Sexuelle", comprenant des modules concis, clairs et précis.
- Développer le guide du formateur.ice ainsi que le guide du participant.e pour accompagner la mise en œuvre du kit de formation axé sur le "Droit à la Santé Sexuelle".
- Participer activement à une session de formation pilote visant à tester l'efficacité du kit élaboré en matière de sensibilisation et d'éducation sur le "Droit à la Santé Sexuelle".
- Procéder à la validation et à la finalisation des livrables requis, en intégrant les retours d'expérience issus de la formation pilote, et en assurant que le contenu reflète de manière adéquate les principes et les enjeux du "Droit à la Santé Sexuelle".

Livrables et résultats attendus :

- Une note méthodologique détaillée ;
- Un calendrier détaillé d'exécution avec les jalons ;
- Le guide et questionnaires des entretiens ;
- Le guide de formation sur le thème du "Droit à la Santé Sexuelle", comprenant des modules concis, clairs et précis finalisé ;
- Le guide du participant.e finalisé ;
- Présentation PPT pour la formation des formateurs sur le thème du "Droit à la Santé Sexuelle".

Durée de la consultation :

Le/La consultant.e sera recruté pour une période de 20 jours, sur la période de septembre à décembre 2024. Cette période couvre la préparation, la participation à la formation des formateur.trice.s pilote et la finalisation du module de la formation.

Composition de l'offre technique et financière :

- **Offre technique :** l'offre technique doit comporter les éléments suivants :
 - CV du consultant(e) ;
 - Lettre de motivation ;
 - Exemples de matériel de guide ou de rapports de projets antérieurs ;
 - Note méthodologique incluant la démarche, la vision et la mission du consultant(e) ;
 - Le planning et le chronogramme de réalisation des activités ;
- **Offre financière :** L'offre financière doit comporter l'offre par jour et l'offre globale.

Dépôt du dossier de candidature :

Les candidat.e.s doivent envoyer leur dossier de candidature aux adresses suivantes :

k.hidous@alcs.ma et recrutement@alcs.ma , ou par courrier physique à l'adresse :

Association de Lutte Contre le Sida (ALCS), Rue Salim Cherkaoui, quartier des hôpitaux, 20360, Casablanca.

La date limite de réception des dossiers de candidature est **le vendredi 26 août 2024, à 17h GMT+1.**